LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÈCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

Vol. X

15 DÉCEMBRE 1911

No. 24

SOMMAIRE—Oraison funèbre de M. l'abbé L. R. Giroux—Nominations ecclésiastiques—Vie de Mgr de Saint-Vallier—Congrès des instituteurs et institutrices bilingues—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

ORAISON FUNEBRE DE M. L'ABBE L. R. GIROUX

PRONONCÉE LE 14 NOVEMBRE PAR S. G. MGR L'ARCHEVÊQUE.

"Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis. (Joan. X, 11.)
MES FRERFS.

C'est pour moi un devoir, à la fois pénible et doux, de rendre les derniers honneurs à votre regretté curé et d'offrir publiquement les dernières prières pour le repos de sa belle âme. Dans son testament olographe, il a eu des accents touchants à votre endroit. Il demande pardon à tous ceux à qui il aurait pu faire de la peine et il prie ses paroissiens, qu'il a desservis si longtemps, de ne pas oublier dans leurs prières leur vieux curé. Il a voulu que son corps, en attendant la résurrection, repose dans le cimetière commun, au milieu des siens, au pied de la grande croix, afin de continuer à prêcher à tous, après sa mort, les espérances éternelles. Dans son âme si droite, si élevée, si unie à Dieu, si sereine, si passionnée pour la vérité et la justice, il n'y avait pas de place pour l'amertume. C'est donc au milieu du deuil général du clergé de notre diocèse, des fidèles de la paroisse de Sainte-Anne des Chênes et des nombreux amis venus lui rendre le suprême hommage, que nous allons dire quelques mots de sa noble vie, afin que tous se souviennent de lui dans leurs prières et que sa mémoire soit éternel-

Il y a deux traits saillants dans l'existence de celui que nous pleurons, celui du *missionnaire* qui avait faim et soif de secourir les âmes les plus abandonnées, et celui du *pasteur* qui s'est dépensé, qui a donné sa vie pour ses ouailles.

LE MISSIONNAIRE.

C'est le 4 juillet 1841, dans la paroisse de Sainte-Geneviève de Berthier, sur les bords du fleuve roi, du majestueux Saint-Laurent, que

naquit le jeune Louis-Raymond Giroux, d'une de ces braves familles de cultivateurs ou d'habitants canadiens-français où la foi catholique et la tradition de l'honneur se sont conservées comme dans un sanctuaire inviolable. Il est vraiment remarquable le fait que de simples fidèles, des paysans venus de la Bretagne et de la Normandie, au dixseptième et au dix-huitième siècle, ont fondé dans la Nouvelle-France, sur les bords du Saint-Laurent, des habitations, (d'où le nom d'habitants par opposition à celui de voyageurs ou de coureurs des bois), avec l'idée bien arrêtée d'établir en ce pays encore sauvage le règne de Jésus Christ. Ce fait est vraiment unique dans les annales du Nouveau-Monde et nous avons lieu d'en bénir le Ciel comme d'un gage de sa protection. De simples colons sont même tombés, autour de Ville-Marie, des Trois-Rivières ou de Québec, sous le tomahawk ou la flèche empoisonnée du farouche Iroquois, martyrs de la foi de Jésus-Christ. Rien donc d'étonnant que ces familles ainsi ennoblies par des faits et gestes si glorieux donnent à l'Eglise des prêtres selon le cœur de Ďieu.

Le jeune Raymond grandit dans l'atmosphère parfumée de piété de sa famille si profondément religieuse. Grâce à la protection de son bon curé, M. l'abbé Jean François-Régis Gagnon (1793 - 1875), dont il parlait avec tant d'affection, et à la générosité de ses parents guidés par leur foi vive, il fut envoyé au Collège de Montréal, dont le but principal, comme celui de tous nos Collèges-Séminaires de la province

de Québec, est de préparer des lévites pour le sanctuaire.

Me sera-t-il permis de payer ici un juste tribut de respect, d'admiration et de gratitude, au nom de l'Eglise et de la patrie canadienne, à ces admirables institutions d'éducation supérieure de la province de Québec, qui ont donné au clergé, à la magistrature, aux parlements, aux professions libérales et à tous les ordres de notre société des hommes dont nous avons raison d'être fiers et qui sont la meilleure preuve de la supériorité incontestable de la formation intellectuelle et morale qu'elles donnent à leurs élèves. Il suffit de lire notre histoire, surtout depuis un siècle, de consulter nos annales politiques, nos luttes parlementaires, notre littérature aussi bien que nos annales religieuses, nos assises conciliaires et nos congrès de toutes sortes, pour se convaincre que nos collèges classiques de la province de Québec, fondés et dirigés par la générosité et le dévouement de notre clergé, ont été des pépinières de grands chrétiens et de grands patriotes.

Le Collège de Montréal, dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice, occupe une place d'honneur à la tête de ces admirables institutions, parce qu'il a été le premier collège classique fondé après la cession du Canada à l'Angleterre. Il est certain que le jeune Raymond en est sorti avec une belle culture intellectuelle. Il appartiendrait au R.P. Allard ici présent, son confrère, de dire quelle fut sa piété, son amabilité

de caractère et sa délicatesse de conscience au Grand Séminaire de Montréal, quel soin il mit à sa formation cléricale sous la direction de ses chers maîtres. Son grand cœur, aussi rempli de zèle que de piété, offrait un champ bien préparé à la parole de feu qu'un grand semeur de la parole apostolique, l'illustre et toujours regretté Mgr Taché, jetait alors dans les âmes à pleines mains, avec des accents émus, du haut des chaires de sa chère province de Québec. Ordonné prêtre le 24 mai 1868 par un grand apôtre de nos chers Indiens de l'Ouest. Mgr Grandin, de sainte mémoire, l'abbé Raymond Giroux se sentit touché de la grâce. Le 2 juin de la même année il ditadicu à sa famille bien-aimée, à un père et à une mère éplorés, mais pleins de courage dans le sacrifice, chez qui la foi parlait plus haut que la nature. Il partit accompagné du bon M. Ritchot, plus tard Mgr Ritchot, pour venir sur les rives lointaines et inconnues de la rivière Rouge porter secours à Mgr Taché, dont la voix éloquente l'avait gagné à l'apostolat.

Professeur au Collège de Saint-Boniface, puis directeur de cette institution bientôt vieille d'un siècle, l'abbé Giroux fut en même temps et par-dessus tout missionnaire. Il desservit d'abord Sainte Anne des Chênes et Saint-Vital. Fixé à Sainte-Anne il étendit son zèle à tout le territoire formant aujourd'hui les belles paroisses de Lorette, de Thibeauville, de La Broquerie, et même jusqu'aux missions de Fort Francis, de la Rivière Lapluie et de la Rivière aux Pins. Il se rendait à ces endroits en canot d'écorce. Il a raconté plusieurs fois le trait suivant qui peint bien l'ardeur de son zele pour les pauvres âmes. Une femme métisse du Fort Francis. oublieuse de ses devoirs. avait refusé de se rendre à ses pressantes exhortations. Voyant que tout était inutile. il la quitta en lui disant: "Tu te souviendras de moi et tu m'appelleras lorsque tu seras malade." — Elle tomba malade quelques mois après et, enlaçant son chapelet autour de son poignet, elle ne cessa de supplier la sainte Vierge de ne pas la laisser mourir avant d'avoir vu le prêtre. Il arrive l'année suivante, on l'avertit de la maladie de cette femme, il y va, la confesse, et. comme si elle n'avait attendu que cette grâce, elle meurt en prédestinée. Voila l'apôtre qui se donne à tous, et particulièrement aux brebis perdues de la maison d'Israël.

LE PASTEUR.

Quel est le secret du groupement des nôtres dans l'Ouest? C'est la présence et le dévouement du prêtre. Le prêtre, c'est l'aimant qui attire, c'est l'homme de Dieu qui distribue la vie de la grâce, qui prêche et chante les grandes espérances, le doux et consolant sursum cordu. Le prêtre, c'est l'homme du peuple, qui s'intéresse à chaque individu, à la famille, aux enfants. C'est le sage que l'on consulte, c'est l'ami qui console, c'est la main généreuse qui s'ouvre discrètement aux

heures difficiles. Il ne demande ni un salaire fixe, ni les aises de la vie; il partage la pauvreté du colon et dit à son évêque comme les apôtres: "Pourvu que j'aie la nourriture et le vêtement. je suis satisfait. His contenti sumus." Voilà le portrait de nos curés fondateurs de paroisses, séculiers ou réguliers, car dans ce pays tous les prêtres ont dû et doivent encore être également apôtres. Voilà le portrait de votre regretté curé, chers paroissiens de Ste-Anne. Il s'est dépensé pour vous sans s'épargner jamais. Il n'a ménagé ni son temps ni ses forces pour entendre les confessions, visiter les malades, consoler les affligés et secourir les pauvres. Il vous a prêché la vérité avec un soin jaloux de se conformer toujours non seulement au pur enseignement de l'Eglise, mais aussi aux directions des Souverains Pontifes, défenseurs intrépides de la vérité contre les erreurs modernes.

Il est dit du saint diacre Etienne qu'il avait au cœur une double charité: Charité pour Dieu qui lui faisait dire la vérité aux Juifs et leur adresser de justes reproches. Charité pour le prochain, qui le faisait prier pour ses persécuteurs alors qu'il succombait sous leurs coups. Votre excellent curé a eu cette double charité. Il vous a donné l'exemple de la vertu la plus irréprochable. Quis ex vobis arquet me de peccato? Nommez donc une faute publique dont vous puissiez l'accuser. Il peut présenter au tribunal de Jésus-Christ le vêtement sans tache de son sacerdoce et la chasuble qui l'enveloppe est le symbole de sa grande charité pour tous. Il pouvait bien vous dire comme l'apôtre: Quis infirmatur in vobis et ego non infirmor? Son cœur comme sa main s'ouvrait facilement sous le tressaillement de sa charité inépuisable.

Il a donné une grande preuve de son amour pour la maison de Dieu et de sa dévotion à la bonne sainte Anne, ainsi que de sa générosité, en bâtissant en 1898, au plus fort de nos luttes scolaires et au milieu d'angoissantes inquiétudes pour l'avenir, cette superbe église, vraie basilique de pèlerinage, qui est la gloire de votre paroisse et une source de bénédictions pour tout le pays. Il a pensé à sa chère église dans son testament. Je dois vous rendre ici, mes bien chers Frères, le témoignage public que vous avez secondé de votre mieux les efforts et le zèle si ardent et si désintéressé de votre digne et pieux euré.

Le regretté défunt a aimé tous ceux qui lui étaient confiés, il s'est dépensé pour tous, mais il a eu une double prédilection que personne ne lui reprochera: Il a aimé tout particulièrement les enfants et les gens du pays. Il a assuré d'abord aux enfants une éducation de choix par la fondation d'un couvent de bonnes Sœurs Grises, auxquelles la paroisse doit une reconnaissance éternelle, et il a ensuite préparé l'établissement d'une maison de Frères enseignants, les Petits Frères de Marie. Il a toujours témoigné une estime toute particulière aux admirables Sœurs Grises de Montréal, les premières à la peine en ce pays

et qui ont toujours marché de progrès en progrès, faisant à grands frais de grands établissements de charité et d'éducation et gardant toujours la place acquise au début. Il a cultivé avec soin et encouragé les vocations religieuses. De nombreux religieux et religieuses lui doivent le bienfait de leur vocation. C'est en partie grâce à lui qu'un enfant de la paroisse, son cher neveu, peut chanter son service funèbre.

L'autre prédilection de celui que nous pleurons a été pour les premiers nés de la foi, pour les gens du pays, nos gens, comme disait si bien, d'une voix pleine d'affection émue, le saint Mgr Grandin. Lors des graves évènements de 1869 - 70, alors qu'un enfant du sol résistait à l'oppression et sauvait le pays de la désorganisation sociale et de la ruine dans des flots de sang, il se faisait l'historien sympathique et impartial du Gouvernement Provisoire et remplissait avec discrétion la délicate fonction d'aumônier du Fort Garry auprès de son confrère de sollège et de son ami Louis Riel, alors le fidèle et loyal gardien et dé-

fenseur du drapeau britannique.

Il savait que les gens du pays avaient été les fidèles intermédiaires entre les missionnaires et les tribus sauvages, entre la civilisation et la barbarie, comme guides intelligents et comme interprêtes dévoués. Il n'ignorait pas que dans un combat fameux, aux sources de la rivière Cheyenne, les gens du pays avait porté un coup mortel à la sau vagerie en mettant en fuite des milliers de Sioux avec une poignée de chasseurs retranchés derrière les légendaires charrettes de la rivière Rouge. Il y a des services que l'on ne doit pas oublier parce que si on les méconnaissait, la prairie elle-même, les rivières et les lacs, témoins de tant d'exploits glorieux, les chanteraient aux colons ignorants du passé. "Arrête!" — diraient ils au voyageur insouciant — "tu foules aux pieds la terre des héros, des pionniers de la civilisation et de l'évangile."

Le pasteur infatigable, qui a usé sa vie au milieu de vous, mes bien chers Frères, pressentait depuis quelque temps sa fin prochaine. Il aimait à en parler, surtout dans son cher couvent où il allait plusieurs fois le jour et où chaque année on lui faisait une si belle fête. Il disait bravement: "Je ne crains pas la mort, je suis prêt." Aussi, quand le Juge suprême, maître de la vie, a frappé à la porte de son quand le Juge suprême, maître de la vie, a frappé à la porte de son cœur, il le lui a ouvert sans crainte. Il laissait ce sentiment à ceux qui ont beaucoup de choses à se reprocher. "Qui autem de sua spe et operatione securus est pulsanti confestim aperit, quia lœtus judicem sustinet, et cum tempus propinquae mortis advenerit de gloria retributionis hilarescit." Voilà bien les sentinents dans lesquels a expiré samedi matin, le 11 du courant, après avoir reçu l'Extrême Onction de son dévoué vicaire, le Révérend Messire Louis-Raymond Giroux, premier curé de Sainte-Anne des Chênes. Aussi fais-je, en terminant, pour moimême et pour vous tous, le vœu de mourir d'une si belle et si touchan

te mort! "Moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima mea horum similia!"

Néanmoins, comme les jugements de Dieu ne sont pas toujours semblables à ceux des hommes et que sa sainteté voit des tâches dans les âmes les plus pures, comme sa justice est redoutable, nous devons prier et répéter l'invocation si touchante de la liturgie: "Que l'âme du bon et regretté Messire Louis-Raymond Giroux, par la miséricorde de Dieu, repose en paix!" — Ainsi soit-il.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé H.-A. Benoît, ci-devant curé de Grande-Clairière, procureur à l'évêché de Régina.

M. l'abbé M. Pierquin, curé de Grande-Clairière.

M. l'abbé W. Jubinville, curé de Sainte Anne des Chênes.

M. l'abbé R. Boivin, curé de Somerset.

M. l'abbé J.-G. Bouillon, curé d'Elie.

M. l'abbé J.-E. Derome, vicaire à Dauphin. M. l'abbé F. Després, vicaire à la Cathédrale.

M. l'abbé A. Chevalier, vicaire à Sainte-Agathe.

Vient de paraître:

L'EGLISE DU CANADA

depuis Mgr de Laval jusqu'à la conquête. Première partie:

MGR DE SAINT-VALLIER

par l'abbé Auguste Gosselin, de la Société Royale du Canada, docteur és lettres.

Un beau volume in-8 de plus de 500 pages. Prix: \$1.00; par la malle: \$1.15.

S'adresser à l'auteur à Saint-Charles de Bellechasse, Qué.

Cet ouvrage devrait se trouver dans la bibliothèque de chacun des prêtres de notre diocèse parce que c'est une belle et grande page de l'histoire de l'Église au Canada.

† ADELARD, O. M. I., Arch. de Saint-Boniface.

— Dix diocèses canadiens ont contribué à l'Oeuvre de la Propagation de la Foi de Lyon en 1910. Voici le montant des aumônes: Saint-Boniface, 1892.35 francs; Montréal, 1207.60; Québec, 1139.70; Ottawa, 700.85; Victoria, 648.80; Saint-Albert, 612; Prince-Albert, 515; Vancouver, 375.50; Rimouski, 75; Peterborough, 5.40. Les diocèses de l'Ouest, qui ont reçu dans le passé des millions de francs de Lyon, savent se souvenir et commencent à témoigner leur reconnaissance d'une manière tangible.

LE CONGRES DES INSTITUTEURS

ET INSTITUTRICES BILINGUES.

L'Association des instituteurs et institutrices de langues française et anglaise du Manitoba a tenu son congrès annuel les 26 et 27 octobre à l'Académie Provencher de Saint-Boniface. Comme par les années passées, ce congrès a été un succès. 147 instituteurs et institutrices, tant larques que religieux, étaient présents. Les séances du soir, les seules ouvertes au public, réunirent un grand nombre d'amis de l'éducation particulièrement désireux de témoigner leur sympathie à l'enseignement bilingue qu'un procès retentissant venait de remettre à l'ordre du jour. L'enthousiasme suscité par les allusions de nos conférenciers à la brûlante question était vraiment réconfortant et démontrait une fois de plus que la persécution ou l'ostracisme produisent toujours un effet contraire à celui qu'en attendent ceux qui y ont recours. C'est le cas de redire avec l'honorable Thomas Chapais que "la langue française chez nous est un fait d'ordre social, politique et religieux dont ceux qui ne l'aiment pas feraient mieux de prendre leur parti. La dualité de langage en ce pays est une chose toute naturelle, toute simple et toute compréhensible, quand on daigne jeter un coup d'œil sur nos origines et les viscissitudes de notre existence nationale. Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû a la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé, la race anglaise qui est venue plustard, a l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle, travailler à son développement, à son accroissement et à sa prospérité.

"A quoi songent donc ceux qui s'imaginent que les deux millions de Canadiens français vont maintenant consentir honteusement à fouler aux pieds leur passé, à renier leurs traditions, à abandonner la langue harmonieuse et claire léguée par les ancêtres? Quelle aberration criminelle serait celle des gens qui croiraient pouvoir la leur arracher des lèvres, — je dis mal, la leur arracher de l'âme! — Allons donc, qu'on essaie et on verra!"

Le français est aussi officiel que l'anglais au Canada. Malgré les lois draconiennes, contraires au droit naturel et constitutionnel, actuellement insérées dans la législation des provinces de l'Ouest, nous continuerons à protester avec la dernière énergie contre ces odieuses entraves et nous ne déposerons les armes que lorsque la dernière aura disparue. Dans l'Ouest, comme dans les autres parties du Canada, le verbe français se perpétuera. En même temps que nous cultiverons avec un soin jaloux notre immortelle langue française, nous apprendrons avec soin la langue anglaise, l'autre langue officielle du pays, et ainsi nous serons doublement outillés pour ce que le Free Press ap-

pelle "the battle of life." Que ce journal nous permette de lui dire que nous ne croyons pas à sa sincérité lorsqu'il attaque nos écoles bilingues sous le prétexte qu'elles n'apprenuent pas suffisamment l'anglais à notre jeunesse pour lui permettre de faire son chemin dans la vie. Cette accusation gratuite est démentie par de nombreux faits. Il y a dans la seule ville de Winnipeg plus d'un millier de Canadiens-français et de Canadiennes-françaises qui occupent des positions où la connaissance de l'anglais est indispensable et qui le parlent tout aussi bien que leurs compagnons ou campagnes qui n'ont jamais étudié que cette langue. Où donc ont ils puisé cette connaissance de l'anglais, si ce n'est dans ces écoles dénoncées comme inefficaces?

Les Canadiens français du Manitoba ne sont pas assez naïfs pour croire aux apitoiements de commande dictés par la francophobie. Ils connaissent leurs véritables intérêts. Ils continueront à exiger l'enseignement bilingue à l'école et au besoin ils traduiront encore devant les tribunaux les commissaires qui leur refuseront la mince part de justice que leur confèrent les lois actuelles.

PREMIER JOUR.

Le Rév. Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, en sa qualité de président de l'Association, ouvrit le Congrès par un discours de bienvenue dans lequel il passa en revue les principaux événements de l'année ayant trait au travail des instituteurs et institutrices: les suggestions faites pour aider le travail d'organisation du congrès, notamment le choix des matières à traiter; la publication de la brochure sur les erreurs dans l'enseignement hautement approuvée par S.G. Mgr l'Archevêque dans une lettre à l'auteur; les jardins scolaires; le travail manuel; les leçons d'agriculture données pendant les vacances; le nouveau programme des études dans lequel il n'est fait aucune mention du français, mais où l'on pose le principe de l'enseignement religieux à l'école de la manière suivante: "Teachers should not fail to inculcate in the minds of all children in the school, (a) Love and Fear of God; (b) Reverence for the Name of God; (c) Keeping of His Commandments." Le président indiqua ensuite comment tirer le meilleur parti possible de cette note insérée en tête du chapitre: Manners and Morals, pour promouvoir l'enseignement religieux à l'école. Nous nous plaisons à noter cette évolution. C'est un progrès sur les lois de 1890, dans lesquelles le mot neutralité signifiait athéisme, tandis que cette note le restreint à l'égalité entre les diverses confessions religieuses. Cette note du programme des études n'est pas un amendement à la loi, qui demeure textuellement ce qu'elle était, mais elle est autorisée par l'Advisory Board. (Conseil de l'Instruction Publique). C'est la reconnaissance de l'enseignement religieux tel que l'entendent les Protestants, mais cela ne constitue pas l'école confessionnelle catholique, telle que nous l'assurent le droit naturel, les traités, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et la constitution donnée au Manitoba en 1870, et telle que nous l'avions avant 1890. Espérons néanmoins que cette première évolution de nos esprits dirigeants est un acheminement vers le redressement des griefs dont nous

souffrons depuis vingt et un ans.

Dans l'après-midi la Rde Sœur Valérie St-Jean, supérieure du couvent de Saint-Adolphe, traita de l'éducation du cœur. Elle développa et adapta à son sujet cette belle définition de l'éducation empruntée à Mgr Dupanloup: "L'éducation, c'est cultiver, développer, fortifier, polir toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses qui constituent dans l'enfant la nature et la dignité humaine; donner à ses facultés leur parfaite intégrité, les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action; par la former l'homme aux divines fonctions qu'il sera appelé à remplir pendant sa vie sur la terre. Et ainsi, dans une pensée plus haute, préparer l'éternelle vie en élevant la vie présente."

M. G.-R. Brunet, vice-président de l'Association, parla d'un sujet d'une importance capitale: Les œuvres postscolaires. Il mentionna les bibliothèques scolaires et paroissiales, les cercles d'étude et d'action, notamment ceux de l'A. C. J. C., les patronages et les cours du soir. Il cita à l'appui de sa thèse les résultats merveilleux que les instituteurs allemands ont obtenus par leurs œuvres postscolaires, dont le principal est cette formation spéciale qu'ils y ont puisée et qu'ils ont ensuite infusée à leurs élèves. Le conférencier termina en exhortant les instituteurs et les institutrices à ne cesser de réagir dans leur sphère d'action contre l'œuvre postscolaire de nos adversaires qui ne tend à rien moins qu'à nous faire disparaître comme entité distincte, comme

entité catholique et française.

Le soir, à 8 h., M. l'abbé A. Béliveau, D. D., de l'archevêché, donna une conférence sur l'idéal d'un instituteur bilingue. Il cita les

paroles de l'honorable M. Balfour, ancien premier ministre d'Angleterre, et hier encore chef de l'opposition, sur la nécessité de l'enseignement religieux à l'école. On peut relire ce texte si autorisé dans Les Cloches du 15 mai, page 169. Le conférencier démontra que le système qui ne cultive que l'intelligence et ne développe que le corps, à l'exclusion du cœur, de l'âme et de la volonté, n'est ni pratique ni rationnel et fort peu national, bien qu'on fasse sonner bien haut ce mot

Pour dissimuler le vide de la chose qu'il recouvre.

La loi scoloire de 1890, expliqua le conférencier, suinte l'athéisme par tous ses pores. Cette loi était faite pour un pays païen et non pour un pays chrétien. Aussi les autorités provinciales, sans en modifier le texte, introduisirent dans les programmes la Bible et le Décalogue. Joe Martin, le triste fabricateur de cette législation, jeta des hauts cris, mais, comme il ne jouissait plus de la faveur populaire, on passa outre.

Les instituteurs et les institutrices peuvent et doivent profiter de ces programmes pour former le cœur des élèves et leur donner des notions religieuses. Nous ferons remarquer ici que l'usage de la Bible, d'après le programme, se borne à faire lire et réciter les histoires de l'Ancien Testament: Stories from the Old Testament. Rien de l'Evangile, qui demeure officiellement proscrit des écoles pendant les heures de classe.

Le conférencier termina en faisant allusion au récent jugement de l'honorable Juge L.-A. Prud'homme qui doit désormais régler l'enseignement bilingue dans nos écoles. Il protesta avec indignation contre l'assimilation de la position du français dans l'Ouest à celle des langues des nouveaux venus. Nous sommes chez nous ici. Nos pères ont découvert ce pays et nos martyrs l'ont arrosé de leur sang. Les traités et la constitution nous garantissent des droits que ne peuvent revendiquer les autres nationalités venues récemment s'établir au milieu de nous. Après notre foi, nous n'avons rien de plus précieux que notre langue.

DEUXIÈME JOUR.

Arithmétique dans les écoles rurales: Tel fut le sujet de la première conférence du deuxième jour faite par M. Camille Fournier, d'Haywood. Le meilleur moyen d'enseigner l'arithmétique aux petits, d'après le conférencier, est la méthole orale et concrète. Règle généra le, faire travailler les enfants seuls sur le papier ou sur l'ardoise n'est pas une manière fructueuse de les occuper. Le tableau noir et la parole du maître sont les plus efficaces moyens d'enseigner cette science aride et d'y intéresser les enfants.

Le livre et la leçon dans toutes les divisions: tel fut le sujet de la conférence de M. Arthur Doyon, de Bruxelles. Dans l'apaès-midi, M. N. Ponton, de l'Académie Provencher, parla des travaux manuels. N'ayant pu ni assister à ces deux conférences ni nous en procurer le texte, nous regrettons de n'en pouvoir pas donner un résumé. Nous nous contenterons de signaler les développements considérables qu'a pris le département des travaux manuels à l'Académie. Il occupe tout un étage de l'école et, entre autres choses, une trentaine d'établis pourvus de scie, de rabot, de vilebrequin, de marteau, etc., y ont été installés.

La Rde Sœur Clémentine, du pensionnat de Saint-Boniface, donna une instructive conférence sur l'enseignement de l'histoire naturelle à l'école. Etudier réellement la nature, posa en principe la Rde Sœur, c'est chercher le cœur de Dieu dans les œuvres de Dieu en lisant avec attention, amour et enthousiasme le grand livre écrit par la main de ce Seigneur et Maître. Elle parla successivement du bulletin météorologique, des insectes, des oiseaux, des poissons, des herbes, des fleurs, des plantes, des jardins scolaires, du terrarium, de l'aquarium, etc.

Toutes ces conférences furent discutées par au moins deux con-

gressistes désignés d'avance et dont les noms figuraient au programme. Une foule d'idées pratiques et d'aperçus nouveaux furent ainsi soumis à l'attention des instituteurs et des institutrices. Nul doute que ces congrès ont beaucoup de bon et qu'ils profitent au corps enseignant. Aussi nous sommes heureux de constater que nos instituteurs bilingues les apprécient et y viennent chaque année en grand nombre de toutes

les parties de la province.

Comme la veille la conférence du soir réunit une assistance nombreuse et sympathique. Plusieurs membres du clergé étaient présents et une adresse fut présentée à Mgr F.-A. Dugas, P. A., v. G., représentant de S. G. Mgr l'Archevêque. La tanque que nous parlons: tel fut le sujet que développa avec beaucoup de verve et d'humour le R. P. Théophile Hudon, s. J., professeur de Rhétorique au collège de Saint-Boniface. Le conférencier démontra que la langue communément par-lée dans les campagnes canadiennes-françaises n'est pas un patois, mais du pur français. Il a lui-même noté dans les meilleurs auteurs français plus de quinze cents expressions usitées parmi nos populations. Il en a donné de nombreux exemples tirés de Madame de Sévigné, de Louis Veuillot, d'Alphonse Daudet et de plusieurs autres écrivains français dont les noms font autorité en fait de langage.

Résolutions.

1. Les instituteurs bilingues français-anglais renouvellent leur conviction déjà exprimée l'année dernière que la demi-heure donnée pour l'instruction religieuse est insuffisante pour aider efficacement à la formation de l'enfance et demandent respectueusement à qui de droit de leur laisser une plus grande latitude à cet égard et en ce qui concerne les exercices religieux dans l'école.

2. Ils renouvellent aux autorités compétentes leur demande de donner un assistant aux Inspecteurs des écoles bilingues françaises-

anglaises.

3. Ils émettent le vœu que le programme des études autorise les instituteurs à puiser dans l'histoire du Canada des sujets de lecture, de conversation et de narration pour les élèves des classes inférieures.

4. Considérant qu'il est injuste d'accorder des permis avant que tous les instituteurs diplômés ne soient placés, l'Association demande que le Département d'éducation n'accorde aucun permis sans avoir préalablement consulté les Inspecteurs.

5. Les membres de l'Association s'engagent à user de leur influence auprès des commissaires pour obtenir dans les écoles rurales un meilleur système de chauffage et de ventilation et le remplacement du seau ordinaire par des fontaines-filtres et des tasses individuelles.

6 Etant donné que l'exode des jeunes gens vers les villes est regrettable, il est résolu que partout où la chose est possible on établisse des jardins scolaires pour inculquer l'amour du sol à la génération qui pousse et l'attacher à la vie de la campagne. 7. L'Association remercie cordialement M. l'inspecteur RogerGoule^t pour les changements faits au programme d'après ses suggestions sous les titres: *Manners and Morals* et *Canadian Civies*. Elle le félicite sincèrement de sa nomination bien méritée de membre du Conseil de l'Université.

Note des Cloches: Nous sommes heureux d'annoncer aux instituteurs et aux institutrices que le Ministère de l'éducation vient enfin de faire droit à leur requête, fidèlement réitérée à chaque congrès depuis quelques années, concernant l'anxiliaire pour l'inspection des écoles bilingues françaises-anglaises. M. G.-R.-Brunet, éducateur expérimenté, déjà bien connu des membres de l'Association, a été nommé inspecteur. Il entrera en fonction le 1er janvier prochain et prêtera main forte à nos deux autres dévoués inspecteurs, MM. Roger Goulet et Adrien Potyin.

DING! DANG! DONG!

— S. G. Mgr l'Archevêque a baptisé un élève au Collège de Saint-Boniface le 8 décembre et le lendemain quatre jeunes filles du Couvent de Saint-Charles. Le jour de l'Immaculée-Conception Sa Grandeur a, comme d'habitude, assistée à la fête des Enfants de Marie à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg.

— Le 30 novembre il y a eu distribution solennelle de diplômes aux élèves de l'Académie Sainte-Marie et séance d'adieu de la classe finis-

sante. S. G. Mgr l'Archevêque et plusieurs prêtres y assistaient.

— Nous avons déjà reçu bon nombre de commandes pour l'Almanach français de la province ecclésiastique de Saint-Boniface, le premier du genre, actuellement sous presse. Nous invitons d'une manière spéciale MM. les curés à le répandre dans les familles de leurs paroisses à l'occasion du jour de l'an ou de la visite paroissiale. Il porte l'Imprimatur de S.G. Mgr l'Archevêque et contient de nombreuses pages, dont la lecture fera du bien aux âmes tout en les instruisant. Adressez les commandes au directeur des Cloches.

— Toutes nos sympathics au Courrier de l'Ouest, journal hebdomadaire canadien-français publis depuis 1905, à Edmonton, dont un cruel incendie a consumé l'établissement dans la nuit du 28 au 29 novembre dernier. Il nous fait plaisir de constater que le confrère renaît déjà de

ses cendres. Il a reparu le 7 décembre.

— Force nous est de remettre plusieurs articles et nouvelles au prochain numéro. Nous tenions à ne pas tarder davantage à rendre le dernier hommage à la mémoire du regretté M. Giroux et à publier avant la fin de l'année l'important compte rendu du congrès de nos instituteurs et institutrices bilingues.

R. I. P.

'Mde Pierre Couture, sr, décédée à Saint-Boniface.